

LES TAËLS D'ARGENT DES DOUANES ET RÉGIES D'INDOCHINE (1943-1945)*

LES commémorations de la fin de la guerre de 1939-1945 se focalisant sur le théâtre européen où, il y a cinquante ans la guerre était virtuellement gagnée pour les Alliés, nous voudrions rappeler le souvenir de tous ceux qui, à la même époque, sur le champ de bataille de l'Asie Orientale, étaient confrontés à la violence des armées japonaises encore toutes puissantes en Chine, en Malaisie, en Indonésie, en Birmanie et en Indochine, en évoquant un épisode quasiment inconnu de l'histoire monétaire de l'Indochine : la frappe de taëls d'argent par les Douanes et Régies d'Indochine en 1943-1945 et le rôle de ces monnaies dans ces années, tant pour l'achat d'opium que pour financer la résistance anti-japonaise.

Il existe en effet dans la numismatique extrême-orientale, quatre pièces d'argent dont les conditions, la date et le lieu d'émission sont restés un mystère, ce sont le taël et le demi taël au caractère *fu* (fig. 1 et 2), le taël «à la tête de cerf aux cornes courtes» (fig. 3), et le taël «à la tête de cerf aux longues cornes» (fig. 4). On les a considérées comme des monnaies frappées pour faciliter le commerce sino-birman avant 1942, ou pour payer les ouvriers qui construisaient la route de Birmanie, ou encore émises par le Guomindang pour payer ses troupes du Yunnan durant la guerre, ou par les troupes de Tchang Kai-shek refoulées en Birmanie après 1949, ou par des communautés chinoises d'Indochine ou de Birmanie durant la guerre, ou encore comme des monnaies du Turkestan chinois (1). En 1986, dans les archives de l'Administration des Monnaies et Médailles, nous avons trouvé un certain nombre de documents montrant que le taël et le demi taël d'argent au caractère *fu* étaient l'œuvre des services des Douanes et Régies d'Indochine, que les coins avaient été gravés par René Mercier, graveur de l'atelier monétaire de la Monnaie de Hanoï, et qu'ils avaient été frappés à partir de la fin de l'année 1943 et au début de l'année 1944 (2). En revanche, ces archives étaient muettes en ce qui concerne les deux autres taëls.

Depuis cette date, nous avons continué nos recherches dans deux directions : d'une part connaître les circonstances précises de la fabrication des taëls au caractère *fu* et savoir comment ces pièces étaient utilisées, par qui, et quel avait été leur



rôle dans la région, et d'autre part essayer de découvrir l'origine des deux autres pièces. Durant ces années, grâce à l'aide de nombreuses personnes, chercheurs, spécialistes de l'histoire moderne de l'Indochine, ou témoins ayant vécu, travaillé ou combattu au Tonkin et au nord-Laos à l'époque, nous avons progressivement découvert la complexe

réalité politique, économique et administrative de l'Indochine des années 1944-1945 (3). Certains de ces témoins se souvenaient parfaitement de ces monnaies et de les avoir eu en main, et ils nous mirent en contact avec d'autres témoins. C'est ainsi que nous avons pu rencontrer les acteurs directs des événements, les organisateurs-mêmes de ces émissions monétaires (4).

Jusqu'à l'année 1943, l'achat de l'opium par les Douanes et Régies d'Indochine (DR), s'effectuait surtout par le truchement d'intermédiaires chinois, yunnanais principalement, qui eux-mêmes payaient avec des lingots d'argent, soit des barres traditionnelles vietnamiennes de 10 *lang*, environ 385 grammes, et soit des lingots dits «en cou de serpent». Il n'était pas possible d'effectuer les paiements en billets de la Banque d'Indochine car les Méos, ou Hmongs (5), n'acceptaient de céder leur opium que contre de l'argent-métal. Le développement de la culture de l'opium durant les années de guerre et l'augmentation corrélative de la production (6) entraîna la création, en 1943, du Bureau d'Achat de l'Opium (BAO) à la Direction Générale des DR, à Hanoï, qui entendait acheter directement aux Hmongs la plus grande partie de la récolte d'opium, ce qui, par voie de conséquence, nécessitait la création d'un moyen de paiement qui tienne compte de la demande des vendeurs. En effet, coupée de la Métropole, l'Indochine ne disposait pas d'une monnaie d'argent appropriée, d'autant que l'ancienne pièce, la piastre d'Indochine, était à 900 % de fin, aloi qui n'était pas acceptable pour les Hmongs. Les DR ne disposaient donc d'aucun stock de métal pour payer les récoltes. Il fut donc décidé de se procurer du métal et de fabriquer ces moyens de paiement.

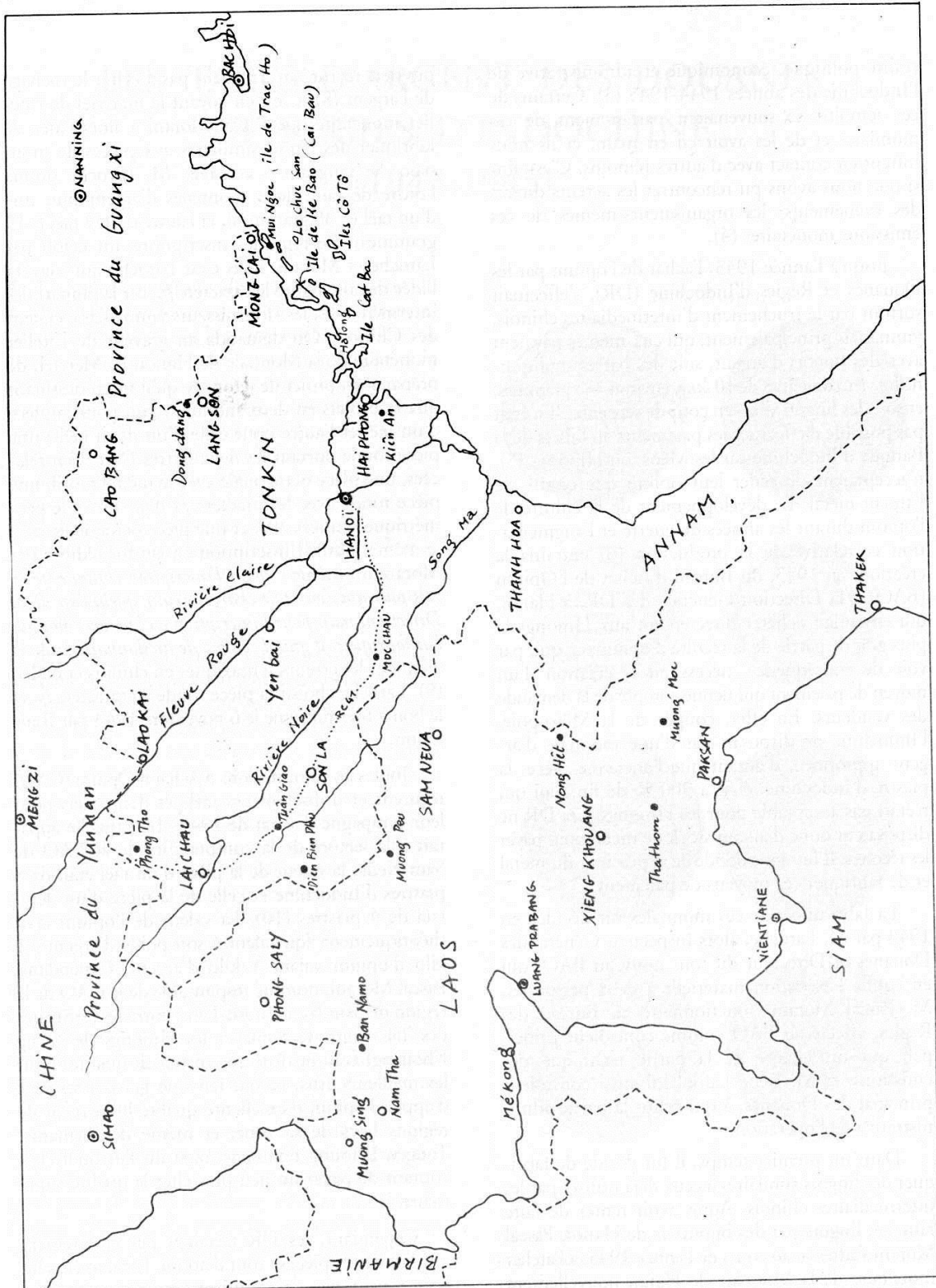
La fabrication de ces monnaies fut décidée en 1943 par M. Laroche, alors Inspecteur Général des Douanes et Directeur du tout nouveau BAO, qui en confia l'exécution matérielle à deux personnes, M. Pascal Morani, fonctionnaire au Bureau des Régies, affecté au BAO comme contrôleur principal, qui fut chargé de la partie technique des émissions, et M. René Lafon, lui aussi contrôleur principal des Douanes, à qui échût la partie administrative de l'opération.

Dans un premier temps, il fut décidé de fabriquer des lingots similaires à ceux déjà utilisés par les intermédiaires chinois. Après avoir tenter de faire faire ces lingots par des bijoutiers de Hanoï, Pascal Morani s'adressa, au cours de l'année 1943, à l'atelier monétaire de la Monnaie de Hanoï nouvellement créé (7), pour qu'il fonde des lingots d'argent pour les DR. A cet effet, on fit spécialement fabriquer des moules, mais cette tentative ne donna pas les résultats escomptés pour des raisons techniques : les

ouvriers recrutés n'arrivaient pas à éviter le rochage de l'argent (8). C'est en voyant le matériel de l'atelier monétaire que Pascal Morani a alors l'idée de fabriquer des jetons similaires aux pièces de monnaie. Se rangeant à cet avis, M. Laroche donna l'ordre de faire deux monnaies d'argent pur, une d'un taël (= 38 grammes), et l'autre de 1/2 taël (=19 grammes). Le type des inscriptions fut établi par Laroche et Morani, mais c'est Laroche qui suggéra l'idée de faire figuré le caractère *fu*, car la plupart des intermédiaires, les «fournisseurs yunnanais», étaient des Chinois. On demanda au graveur de l'atelier monétaire de la Monnaie de Hanoï, R. Mercier, de préparer un projet de jeton, ce qu'il fit en dessinant quatre projets en deux modules, l'un pour la pièce d'un taël et l'autre pour celle d'un demi taël : une pièce ronde portant les deux lettres D et R entrelacées, une pièce octogonale avec le même motif, une pièce ronde avec le caractère *fu* dans un style géométrique «années 30», et une pièce octogonale avec le même motif. L'inscription en lao fut rédigée par Morani lui-même : «pour l'inscription chinoise, je ne sais plus qui s'en était chargé, c'était quelqu'un de la Direction, mais pour l'inscription en lao, c'est moi qui l'ai fabriquée, à grand renfort de dictionnaire» ; de là viennent les erreurs syntaxiques en chinois et en lao (9). Laroche choisit la pièce ronde au caractère *fu*, et le bon à tirer fut signé le 6 novembre 1943 par René Lafon.

Toutes les Commissions d'Achat d'Opium (CAO) reçurent et utilisèrent ces taëls et demi taëls pour leur campagne d'achat de 1944. Telle qu'elle apparaît à la lecture de la comptabilité de la CAO de Sam Neua, la valeur de la pièce d'un taël était de 8 piastres d'Indochine et celle de la pièce d'un demi taël de 4 piastres (10). La valeur de l'opium était théoriquement équivalent à son poids d'argent : 1 kilo d'opium valant 1 kilo d'argent. Cependant, Pascal Morani, nommé responsable de la CAO de la région de Sam Neua (nord-Laos, entre les territoires des Taïs noirs de Sonla et les Hmongs de Xieng Khouang) avait institué une «prime de qualité» pour les meilleurs crus, ce qui fait que grâce à ses prix d'appel, l'opium d'excellente qualité lui arrivait de régions hors de sa zone, et même de Birmanie. Tougeu Lyfoung témoigne aussi du fait qu'il était courant de payer un peu plus cher la qualité supérieure.

Cependant, les DR n'étaient pas entièrement satisfait de ces pièces : tout d'abord, le caractère chinois n'avait pas de signification précise pour les Hmongs qui produisaient environ 80 % de l'opium de l'Indochine, et ensuite, les erreurs grammaticales dans les inscriptions avaient été peu appréciées. Par ailleurs, Morani désirait rendre la pièce plus



Carte : François Thierry

«*attrayante*». On décida donc une modification du type, à une date que Morani et Tougeu Lyfoung situent peu de temps avant le coup de force japonais du 9 mars 1945, probablement dans l'année 1944, après la campagne d'achat (11).

Morani pensait que la monnaie devait porter un élément figuratif facilement identifiable pour les Hmongs, de préférence un animal prestigieux. Laroche et lui, fins connaisseurs des minorités de l'Indochine, étaient soucieux de ne pas commettre d'impair en choisissant un animal considéré comme néfaste par les populations minoritaires. On mit donc sur pied une commission *ad hoc* composée d'étudiants de Hanoï, membres des minorités ethniques du nord-Laos et du Tonkin, parmi lesquels figurait Tougeu Lyfoung, le jeune frère de Toubi Lyfoung, roi des Méos de Xieng Khouang, qui était alors étudiant en agronomie à Hanoï. La commission commença par supprimer le demi taël (inutile et peu usité) et par corriger les erreurs grammaticales des inscriptions chinoise et lao. Pascal Morani présenta différents modèles d'animaux de la faune locale, et proposa de faire figurer une tête de cheval, mais les Hmongs de la commission firent remarquer que le cheval était particulièrement néfaste, puisqu'il était symbole de mort. Tougeu Lyfoung proposa une tête de rhinocéros, qui était l'animal de plus mythique, mais on l'écarta en raison de sa rareté et du fait que bien des Hmongs n'avaient aucune idée de ce qu'était réellement un rhinocéros. On s'accorda finalement sur le cerf, le plus grand des animaux de la forêt, très recherché comme gibier, mais aussi pour ses cornes qui se vendaient à un très bon prix aux Chinois.

La gravure des coins fut confiée au «grand bijoutier de Hanoï» dont Morani ne se rappelle plus le nom (12). Le premier prototype représentait la tête d'un cerf européen dix-cors, que le bijoutier vietnamien avait recopié à partir d'une illustration trouvée dans le Larousse. Lorsqu'il vint présenter ses coins à la commission, celle-ci les refusa, car le dix-cors était inconnu des populations locales. Selon Morani, il n'est pas impossible que quelques pièces de ce type aient été mises en circulation «*en attendant qu'on ait d'autres coins*». On demanda donc au bijoutier de graver de nouveaux coins en prenant pour modèle un cerf appartenant à la faune locale que Morani, grand chasseur, connaissait parfaitement. C'est alors qu'ont dû être gravés de nouveaux coins pour les monnaies connues des numismates sous le noms de taëls «à la tête de cerf aux cornes courtes» que nous appellerons taëls au cerf hippélaphe. En effet, le cerf figurant sur la monnaie (fig. 3) correspond assez précisément au cerf hippélaphe, *Cervus (Rusa) hippelaphus* : ses courtes cornes sont

munies de deux ramifications et ont une verticalité caractéristique. Les monnaies furent frappées dans l'atelier du bijoutier, et non à l'atelier monétaire de la Monnaie de Hanoï (13). Cependant, une observation rapide et superficielle de la monnaie pouvait faire penser à un cerf muntjac (14) ou cerf aboyeur, en raison du museau pointu et des cornes courtes en particulier, et, selon Pascal Morani, les Hmongs de la commission considérèrent que la confusion devait être évitée, car le cerf aboyeur était un animal extrêmement néfaste chez eux (15). M. Tougeu Lyfoung, à qui son avis fût demandé pour les deux pièces à la tête de cerf, insista sur le fait qu'il fallait que le cerf figurant sur la pièce ait de plus longues cornes, car ce sont ses cornes qui en faisaient la valeur.

Sur avis de la commission, l'émission fut donc stoppée et Pascal Morani, excédé par ces contretemps, décida de prendre les choses en main (16) avec les conseils de Tougeu et de la commission. Il dessina personnellement la tête de cerf en choisissant le cerf d'Aristote, ou cerf sambar (17), animal faste, cerf six-cors, et c'est lui qui grava les coins, fournis par le bijoutier. Son inexpérience dans ce domaine causa une première déception : il avait gravé son motif trop profondément dans le coin si bien qu'à la frappe aucun des détails importants n'apparaissait. Il grava alors de nouveaux coins, mais, cette fois, c'est son burin qui dérapa, entaillant à deux reprises le coin de droit : «*C'était bien la première et la dernière fois que je gravais des coins*». Ces coins reçurent l'approbation de la commission et de M. Laroche. Les taëls furent frappés dans l'atelier monétaire de la Monnaie de Hanoï à la fin de l'année 1944 ou au début 1945. Lors de la frappe, on s'arrangea techniquement pour accentuer la dépression au centre de la monnaie, afin que la matière remonte au niveau des rebords : «*la mienne était déprimée au centre pour qu'elle paraisse plus épaisse*». Ainsi, lorsqu'ils étaient empilés, les taëls au cerf sambar formaient des piles plus conséquentes. Après «*quelques temps*», on coordonna la tranche des taëls. C'est ainsi que fut créé le taël «à la tête de cerf aux longues cornes», qu'il conviendrait de nommer taël au cerf sambar, ou taël de Morani (fig. 4).

Les trois taëls sont donc des émissions particulières du Bureau d'Achat d'Opium de la Régie de l'Opium des Douanes et Régies d'Indochine, mises au point sous l'autorité de M. Laroche, par MM Pascal Morani et René Lafon, de fin 1943 à début 1945. Les frappes des derniers taëls, ceux au cerf sambar, furent en effet stoppées par le cours des événements politiques : le 9 mars 1945, les Japonais remettaient leur ultimatum à l'Amiral Decoux et s'emparaient de tous les leviers politiques et militaires de l'Indochine (18).

Le volume des frappes tenait compte du montant évalué de la récolte. Dans chaque CAO, des agents des Douanes ou des fonctionnaires locaux étaient chargés d'évaluer la production, un mois environ avant la récolte. Ces évaluations étaient prises comme base de calcul, mais non considérées comme des données fermes, dans la mesure où la récolte de l'opium est fonction de la nuit qui précède le ramassage de la résine (19). C'est pourquoi les sommes à verser semblent généralement avoir été surestimées, comme le prouvent les comptes de la CAO de Sam Neua, qui se trouve avoir en caisse, après paiement complet aux fournisseurs, la somme de 80 000 piastres sous la forme de 20 000 jetons d'un demi taël.

Si l'on admet la valeur théorique du kilo d'opium à 1 kilo d'argent qui nous a été donnée par Pascal Morani, et si l'on prend comme base les chiffres de production, prévisionnels ou réels dont nous disposons, on peut avoir une idée de l'ampleur des frappes. Pour la seule province de Xieng Khouang, la récolte de 1944 fut, selon Tougeu Lyfoung, de 15 tonnes, ce qui implique la frappe de 394 737 taëls ; si l'on admet le chiffre donné par Mac Coy de 60,6 tonnes pour toute l'Indochine, il impliquerait la frappe de 1 594 737 jetons d'un taël, compte non tenu du fait qu'une partie de cette frappe théorique a été faite en pièce d'un demi taël. On sait cependant que toute la récolte n'a pas été payée en taëls, puisque dans certains cas on a utilisé des lingots, du sel, du riz, des tissus, des articles de cuir et des armes. On peut cependant estimer que la frappe des pièces au caractère *fu*, taël et demi taël confondus, a largement dépassé le million d'exemplaires. Pour les taëls au cerf sambar, le volume des frappes n'est pas estimable, en raison de l'absence de données sur les prévisions de production de 1945, sur la quantité de taëls restant en caisse et sur la durée des frappes avant le 9 mars.

Si nous connaissons maintenant l'origine et le déroulement de ces émissions, nous disposons également de quelques données concernant leur circulation et leur usage. Ces éléments d'informations sont plus fragmentaires, mais ils donnent cependant une bonne idée de la complexité de la situation à laquelle furent confrontés les fonctionnaires des DR et de la dramatique épopée des militaires et civils français fuyant les colonnes japonaises.

Après la frappe, les taëls étaient transportés aux DR. Le BAO affectaient les taëls à chaque CAO (20) en fonction des prévisions ; selon M. Morani, toutes les CAO en reçurent, et nous en avons des témoignages pour les CAO de Sam Neua, de Xieng Khouang et de Phong Saly. Le transport des fonds se faisait par camions, et le président de la

Commission était chargé du convoiement de l'argent et de sa contre-partie en billets de la Banque d'Indochine (21). A la fin de la campagne, le président de chaque CAO devait personnellement convoier l'opium à Hanoï. En août 1944, Pascal Morani fit plusieurs voyages à Hanoï pour aller chercher des taëls d'argent et apporter l'opium de Sam Neua. Lors de l'un de ces voyages, il se souvient précisément que sa cargaison atteignait 2,5 tonnes d'argent, ce qui correspond à 65 789 jetons d'un taël. Sur place, les taëls étaient acheminés vers les régions productrices à dos de mulets, deux caisses par mulets. Les Hmongs nommaient le taël «piastre de la Douane» et en connaissaient les particularités : il sonnait différemment de la piastre d'Indochine parce qu'il était en argent pur, alors que la piastre d'Indochine était à 900 % de fin ; de même, son aspect n'était pas aussi brillant, car les jetons sortaient mats de frappe, mais «*on n'avait guère le temps de les polir*».

Selon le témoignage de Pascal Morani qui, comme Président de la CAO de Sam Neua, procédait lui-même aux achats, l'échange se faisait en deux temps : après avoir fait peser et analyser l'opium, car il était toujours accompagné de son chimiste, Morani remettait aux Hmongs la somme convenue, en billets de la Banque d'Indochine, puis faisait signer les registres par les contrôleurs qui l'accompagnaient ; ensuite, on ouvrait les caisses de taëls et Morani «vendait» de l'argent aux Hmongs à concurrence de la somme versée en billets. Les Hmongs conservaient l'argent dans des jarres et le fondaient périodiquement pour faire des bijoux, surtout des colliers et des bracelets. Jamais les Hmongs n'ont frappé de telles pièces et selon Tougeu Lyfoung, ils auraient été bien incapables même de fondre des lingots corrects.

Du côté de la CAO, les billets étaient renvoyés au BAO, hors comptabilité, puisqu'ils avaient officiellement servi à payer la récolte. Le BAO les utilisait alors pour acheter l'argent-métal nécessaire à la frappe des taëls. Ces achats d'argent avaient lieu dans l'enclave française de Guangzhouwan, située sur les côtes de la province chinoise du Guangdong, d'où il était ensuite acheminé vers Hanoï par des officiers de marine marchande français qui forçaient le blocus des Alliés, à bord de jonques de mer.

La campagne d'achat de 1944 a été faite avec les seuls taëls et demi taëls au caractère *fu*, sauf pour les paiements en retard qui eurent lieu après la campagne, jusqu'au début 1945 (22). Le Résident Provincial de Sam Neua, M. Devaux, se souvient parfaitement avoir eu les deux types de taël en main, à leur arrivée à Hanoï, «*les pièces au caractère chinois qui furent envoyées au début de 1944, pour la cam-*

pagne de 1944, et les pièces au cerf, celles que Morani avaient faites, car il était dessinateur, qui sont arrivées au début de 1945». La campagne d'achat de 1945 n'a pu avoir lieu, puisque l'agression japonaise coïncida avec ce qui devait être le début de la récolte. Cependant, tout était en place pour cette campagne, et les frappes nécessaires des nouveaux taëls avaient été en partie faites ; dans certains cas, les convoiements avaient même commencé : on sait par exemple, selon le rapport de M. Mariani, que dans la dernière semaine de février 1945, deux agents des DR avaient quitté Hanoï avec un chargement de «caisses de taëls d'argent (1,550 tonne)... destinées à la Commission d'Achat d'Opium de Phong Saly» (23). On ne sait si le chargement qui correspondait donc à 40 790 pièces d'un taël, d'une valeur de 326 320,00 piastres, atteignit jamais sa destination : le camion, étant tombé en panne vers Moc Chau, M. Mariani quitta Hanoï le 9 mars au soir avec mission de le dépanner, ce qui s'avéra impossible ; les caisses furent alors déchargées et déposées le 12 mars au bureau du chef de circonscription de Tuân Giao. En raison des événements, nul ne sait ce que sont devenues ces caisses qu'un véhicule venant de Dien Biën Phu devait convoier à Phong Saly. Il est fort probable que des taëls destinés aux CAO les plus éloignées de Hanoï, comme celle de Phong Saly, ou à celles dont la récolte était la plus précoce, étaient déjà en route au moment du coup japonais. En ce qui concerne la province de Sam Neua, aucune livraison au titre de la campagne 1945 n'avait encore été effectuée à la CAO au 9 mars (24).

Après le 9 mars, la situation fut totalement bouleversée pour les fonctionnaires des DR comme pour tous les Français d'Indochine. En ce qui concerne notre sujet, les témoignages de Pascal Morani, de M. Devaux et du colonel Demaison nous permettent de mettre en lumière le rôle que les taëls ont eu dans cette période dramatique.

Au moment du coup de force japonais, Morani, qui avait encore en caisse des taëls et des demi taëls régla toutes les dettes des DR vis à vis des fournisseurs de la campagne de 1944 qui n'avaient pas encore été payés, et affecta le reste, soit 22 caisses de 1000 demi taëls, à la résistance anti-japonaise ; cet apport n'était pas mince puisque si on le convertit en monnaie actuelle, on obtient la somme de 648 000 francs - 1990. Dès le 12 mars, il remit au capitaine Joly 12 000 demi taëls pour le Groupement de la Rivière Noire alors commandé par le colonel Fourmachat ; le 16, il confia 6 000 demi taëls à M. Casalunga pour le trésor de l'armée à Phong Saly. Par ailleurs, avec M. Devaux, Pascal Morani organisa un groupe de résistance à Sam Neua dont le but était d'empêcher les colonnes japonaises de progres-

ser sur la RC 41. La situation devenant intenable, le groupe de Sam Neua, avec des éléments du 2^e régiment de la Légion, commença, le 29 mars, à faire retraite en passant par Muong Ham, puis Muong Peu à la frontière du Tonkin (5 avril) ; une reconnaissance fut tentée à Dien Biën Phu le 10 avril, mais la ville était déjà aux mains des Japonais. Harcelée par l'aviation et les colonnes japonaises, la petite troupe s'enfuit vers Muong La (15 avril), Muong Namo et atteint Nam Tha le 23 avril, où elle fit sa jonction avec ce qui restait du «bataillon Mayer» en retraite vers le Yunnan. Ce 23 avril, Pascal Morani remet 2 000 demi taëls au 4^e bat. du 10^e RMIC qui fait partie du «bataillon Mayer» ; la petite équipe de Sam Neua est alors intégrée au groupe de résistance «Donjon». Le 26 avril la colonne française atteignit Muong Sing, passa début mai au Yunnan et fut regroupée à Simao. Le 5 mai, avant d'entrer en Chine, Morani remet à nouveau 1 990 demi taëls au 4^e bataillon. Dans son rapport de 1946, Morani écrit : «*J'affirme également que sans l'argent métal remis à nos troupes par nos diverses commissions d'achat, la retraite du Laos aurait tourné au désastre*» (25). En parlant de «nos diverses commissions d'achat», M. Morani indique donc clairement qu'il n'a pas été le seul à remettre aux colonnes françaises des taëls des Douanes qui ont permis de financer les opérations militaires du printemps 1945, entretenir l'intendance, payer les missions de reconnaissance, les auxiliaires, les guides et les éclaireurs, s'assurer l'alliance ou la neutralité des populations des zones traversées, etc.

Il semble en effet, que les autres colonnes françaises en retraite aient reçu également des taëls des DR d'autres CAO. Ces versements furent d'un grand secours, en particulier pour celles qui se trouvaient bloquées à la frontière chinoise, dont le passage dût souvent être payé au prix fort aux gardes-frontières et aux troupes chinoises ou yunnaises, mais aussi pour l'ensemble des militaires et civils pour survivre au Yunnan. Le colonel Demaison, alors sous-lieutenant, fit retraite par la haute vallée de la Rivière Noire avec une partie du Groupement Prugnat, et passa la frontière chinoise à côté du village de Ma Lu Thang, non loin du poste de Ban Nam Cum, au nord-ouest de Phong-Thô. Le colonel ignore qui a remis ces taëls au Groupement, mais il précise que c'est le capitaine Charbonneau, chef du poste de Phong-Thô, «*qui détenait la précieuse monnaie d'échange*» ; il est fort probable que ce sont les fonctionnaires des Douanes et Régies, affectés à la CAO de Lai-Chau, qui les ont remis aux autorités militaires, comme Morani l'a fait au nord-Laos. Quoi qu'il en soit, ces taëls furent extrêmement utiles, ainsi qu'en témoigne le colonel Guy Demaison, «*ces monnaies, que nous appelions les «taëls d'argent*

des douanes», nous ont beaucoup servi lors de notre passage au Yunnan, après le coup de force japonais du 9-3-1945». Il précise : «Ces taëls nous ont permis de subvenir à nos besoins essentiels en territoire chinois (province du Yunnan), surtout pour l'achat de nourriture pour les hommes et les mulets. Même l'eau était payante !... Il n'y a pas eu d'alliances locales à négocier à ma connaissance, mais il est possible que Charbonneau (qui préparait les étapes) ait eu à distribuer quelques bakchichs». Le Groupement Prugnat atteignit la ville chinoise de Mengzi (Mong-Tzeu), puis, un peu plus au nord, le camp de regroupement de Caoba (Tsao-Pa). C'est donc dans les régions frontalières du Yunnan, de Simao à Mengzi que ces taëls furent utilisés par les rescapés pour assurer leur nourriture et leur intendance, ce qui explique qu'aujourd'hui dans cette région, on trouve ces monnaies en si grand nombre.

Ces monnaies ont d'abord circulé chez les Hmongs du Laos et du Tonkin et chez les autres producteurs d'opium comme les Taïs noirs de Sonla, les Taïs blancs de Laichau, ou les Nungs de Yenbai, elles ont ensuite pénétré dans les pays voisins du fait des liens que ces populations entretenaient avec leur cousins de Chine et de Birmanie ; plus tard, en rai-

son des circonstances historiques, ces taëls ont été répandus au Tonkin, au nord-Laos, jusqu'aux confins birmans et yunnanais et au Yunnan même, par les colonnes françaises en retraite, et ont été accaparés par les soldats chinois qui «gardaient» la frontière et par tous ceux qui fournissaient en vivres les camps de regroupement. On constate que ces régions correspondent bien à l'aire géographique où l'on trouve ces taëls aujourd'hui : ouest montagneux du Tonkin, nord-Laos, nord de la Thaïlande et sud-est du Yunnan.

Cinquante ans après les événements, il est juste de rendre hommage au travail et à l'audace de ces trois hommes, Laroche, Morani et Lafon, qui en fabriquant des monnaies destinées à une activité qui peut nous paraître aujourd'hui contestable, l'achat d'opium, fabriquaient aussi les monnaies qui allaient permettre de sauver de nombreuses vies humaines lors des tragiques événements de mars-avril 1945. Il est juste aussi de rendre à Pascal Morani la paternité de son taël.

François THIERRY.
*Conservateur des Monnaies Orientales au
 Cabinet des Médailles
 Bibliothèque Nationale de France*

NOTES

(1) Kalgan Shih, *Modern coins of China*, Shanghai 1949, no C3-1 ; Eduard Kann, *Illustrated Catalog of Chinese coins*, Los Angeles 1954, p. 332 ; Arthur B. Coole, *Coins in China's History*, Kansas 1965, p. 97 ; M. Mitchiner, *Oriental Coins and their values, Non Islamic and Colonial series*, Londres 1978, p. 535 ; You Xiangzheng, «Manjie lu dou fu zi yinbi de chazheng», *Shongguo qianbi* 1984-III, pp. 65-66 ; G. Schön, *Les monnaies du monde du XXe siècle*, Paris 1987, pp. 444-445.

(2) François Thierry : «L'origine des pièces au caractère fu», *BSFN* janvier 1986, 6-9.

(3) Nous tenons tout particulièrement à remercier M. Pascal Morani, le colonel Guy Demaison, le colonel André Grousseau, le colonel A. Chenivresse, M. Tougeu Lyfoung, M. Devaux, M. Pham Quang Trung de l'Institut d'Histoire de Hanoï, M. Luong Minh Long, M. Trân Minh Dao, la famille de René Mercier, Mme O. François et le colonel Pierre Mercier, M. Dominique Niollet de l'Administration des Douanes, et M. Henri Dupont de l'ANAI.

(4) Ce travail se fonde d'une part sur les témoignages de MM. Pascal Morani, Devaux, Tougeu Lyfoung et celui du colonel Demaison, et d'autre part sur un certain nombre de rapports : *Rapport de M. Mariani, sous-brigadier de 1ère classe des DR, agent de la recette comptable à Hanoï, détaché au BAO, à Monsieur le Directeur du Bureau d'Achat d'Opium* (Hanoï, 12 décembre 1945), *Comptabilité espèces et matières de la Commission d'Achat d'Opium de Sam Neua, année 1945, par Pascal Morani* (Calcutta, 29 juillet 1945), *Rapport du Président de la Commission d'Achat de Sam Neua à Monsieur le Délégué du Directeur des Douanes et Régies* (Paksé, 10 août 1946), et *Rapport circonstancié concernant les activités de résistance du contrôleur principal des Douanes et Régies de l'Indochine, Morani Pascal*, visé par le chef du réseau des EFC, le capitaine Mingant

(Saïgon, 26 avril-1954). Tous ces documents nous ont été aimablement communiqués par MM. Morani et Niollet.

(5) Le terme *Méos* est la dénomination péjorative que les Chinois (*Miao*) et les Vietnamiens (*Meo*), suivis par les Français, donnaient aux populations qui elles-mêmes se nommaient *Hmongs*.

(6) La production passa de 7,5 tonnes en 1940 à 60,6 tonnes en 1944, soit une augmentation de 800 % en quatre ans. Voir Alfred D. Mac Coy, *La politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est*, pp. 96-99.

(7) La décision de mettre sur pied un atelier monétaire à Hanoï découle de la situation politique et économique de l'Indochine : «*Les monnaies de bronze, et particulièrement le cent, ayant brutalement disparu de la circulation indochinoise en fin 1939, l'Administration se trouva placée devant un problème monétaire à résoudre dans les plus brefs délais. Socialement, il était impossible de laisser le petit commerce dépourvu du terme ultime d'échange divisionnaire, ce qui eût affecté principalement la masse populaire*» (ss. nom d'auteur : «Un produit local de remplacement : le sou en zinc», *Le courrier d'Haïphong*, 6-2-1943). Devant l'impossibilité de faire fabriquer cette monnaie en France, il fut décidé de la frapper à Hanoï. Le 3 janvier 1940, le général Catroux, Gouverneur Général de l'Indochine, demande au Directeur de l'Instruction Publique de mettre René Mercier à la disposition de la Direction des Finances : «*La Direction des Finances devant entreprendre incessamment la frappe de pièces de monnaie, la collaboration d'un bon graveur lui est nécessaire. Mon attention a été appelée sur les talents de M. Mercier, professeur à l'École des Beaux Arts*» (Note No 53-F de la Direction des Finances, 2e Division, 3 janvier 1940). La fabrication fut d'abord réalisée par un industriel de Hanoï, M. Berset, qui frappait deux millions de cents par mois, puis elle fut confiée

à l'École Technique Industrielle, sous la direction de M. Camboulive, qui en frappait sept millions par mois. En 1942, la Direction des Finances décide la création d'un atelier monétaire distinct, équipé avec du matériel moderne. Cet atelier est installé 139 boulevard Armand Rousseau et entre en activité en août 1942. La direction en est confiée à M. Mazeau et les effectifs sont de «six Européens et environ 180 travailleurs annamites» (*Le courrier d'Haiphong, op. cit.*).

(8) Lorsque l'on laisse refroidir l'argent à l'air, l'oxygène, absorbé par le métal, se dégage au moment de la solidification en provoquant de petites projections d'argent qui en se solidifiant forment une sorte de végétation de surface.

(9) François Thierry, *op. cit.*, pp. 6-7.

(10) Soit respectivement 80 et 40 francs, puisque la piastre d'Indochine valait 10 francs métropolitains. 100 piastres de novembre 1944 correspondent à 810 francs-1990 (Marc Meuleau, *Des pionniers en Extrême-Orient, Histoire de la Banque de l'Indochine, 1875-1975*, Paris 1990, p. 431). On a ainsi une valeur approximative de ces monnaies : le taël avait une valeur correspondant à 64,80 francs-1990, et le demi taël à 32,40 francs-1990.

(11) Les campagnes d'achat d'opium commençaient en avril-mai et s'achevaient en juin-juillet.

(12) Tougeu Lyfoung n'a pas été mis au courant des détails techniques de la gravure des coins et de la frappe de ces pièces et ignore donc qui est ce bijoutier.

(13) Lors de la frappe de ces taëls, les coins n'ont pas toujours été fixés en frappe médaille (c'est-à-dire que lorsqu'on fait pivoter la monnaie selon un axe vertical, droit et revers sont dans le bon sens) : il existe dans la collection de M. Luong Minh Long un exemplaire de ce taël sur lequel le cerf a le nez pointé vers le bas lorsque l'inscription est dans le bon sens. Cela peut avoir deux explications, soit le bijoutier a frappé à plusieurs reprises, en remontant différemment les coins sur sa machine, soit les coins furent réutilisés plus tard. Quoi qu'il en soit, Cela révèle le côté artisanal de la frappe.

(14) Cerf muntjac (*cervulus muntiacus*), ou «chevreuil des Indes», ou *kijang*, est un cerf de petite taille à tête pointue et aux oreilles assez larges ; il possède des canines très fortes. Ses bois, n'ont qu'une seule ramification.

(15) M. Pascal Morani raconte que les piroguiers refusaient systématiquement de transporter les cerfs muntjacs qu'il abattait lors des chasses qu'il organisait durant les campagnes d'achat.

(16) M. Morani avait des atouts pour ce travail : d'une part, il dessinait et peignait tout à fait correctement, et d'autre part il avait une certaine habitude du travail des métaux puisqu'il fabriquait, depuis sa jeunesse corse, des poignards et des munitions, douilles comprises.

(17) M. Morani, grand chasseur, est très calé sur la faune indochinoise et ses souvenirs sont précis et justes. Le cerf figurant sur la monnaie qu'il identifie comme la sienne (fig. 4) est effectivement un cerf d'Aristote, *Cervus (Rusa) Aristotelis* ou cerf sambar, reconnaissable à ses longs bois six-cors. On

note qu'il a bien pris soin de faire un gros museau à son animal pour éviter toute confusion possible avec le muntjac.

(18) Le 9 mars, au soir, l'ambassadeur japonais à Saïgon, Matsumoto, demande à l'amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, que toutes les troupes françaises soient mises sous commandement japonais. A 21 h 30, devant les réponses dilatoires de l'Amiral, les Japonais, qui, depuis plusieurs mois, avaient mis au point un plan d'occupation dit «Meïgo», attaquent les positions françaises dans toute l'Indochine. Malgré plusieurs avertissements, la surprise est totale à Saïgon et dans le sud, mais à Hué, à Langson et à Hanoï, celles des troupes françaises qui avaient été prévenues depuis plusieurs jours et qui avaient tenu compte de ces mises en garde, purent prendre leurs dispositions. Elles résistèrent avec acharnement, mais durent céder sous le nombre. Seules quelques unités furent en mesure de mener une guérilla contre les Japonais, avant de fuir ; plusieurs groupes, dont la colonne Alessandri, purent gagner la Haute Région ou le nord Laos, puis la Chine, après une retraite héroïque (voir Gilbert David, *Chroniques secrètes d'Indochine (1928-1946)*, Paris 1994, pp. 451-546, avec, pp. 533-534, une bonne bibliographie des témoignages des rescapés de l'après 9 mars).

(19) Selon les explications que nous a fournies M. Tougeu Lyfoung, qui en qualité de secrétaire du *tasseng* de Nong Hêt (partie orientale de la province de Xieng Khouang), fut chargé en 1945 du recensement prévisionnel de la récolte, les incisions sur le bulbe du pavot se font le soir, la veille du jour de la récolte ; la résine coule et se coagule durant la nuit. Si par malheur, au cours de cette nuit-là, un mauvais crachin vient à couvrir les champs de pavots, l'eau «lave» les bulbes et la récolte est sinon totalement perdue, du moins bien endommagée.

(20) Jusqu'à l'année 1945, les CAO n'étaient pas des institutions permanentes, mais elles étaient mises sur pied le temps de la campagne d'achat. Il y avait une dizaine de commissions en Indochine, mais les trois plus importantes en ce qui concerne la récolte étaient celle de Luang-Prabang, celle de Xieng Khouang et celle de Sam Neua. A Xieng Khouang, une partie du paiement s'effectuait en matériel, en particulier en tissu et en cuir travaillé (sacoches, brides, ceintures, sac, etc.) dont les Hmongs étaient très friands.

(21) Voir plus loin à propos de l'usage de ces billets.

(22) *Comptabilité espèces et matières de la Commission d'Achat d'Opium de Sam Neua, année 1945*, par Pascal Morani. Selon M. Devaux, alors Résident Provincial à Sam Neua, seul le financement des campagnes d'achat de 1944 et 1945 avait été prévu avec des jetons d'argent d'un taël et d'un demi taël.

(23) *Rapport de M. Mariani, sous-brigadier de 1ère classe des DR, agent de la recette comptable à Hanoï, détaché au BAO, à Monsieur le Directeur du Bureau d'Achat d'Opium* (Hanoï, 12 décembre 1945).

(24) *Comptabilité espèces et matières de la Commission d'Achat d'Opium de Sam Neua, année 1945*, par Pascal Morani.

(25) *Rapport du Président de la Commission d'Achat de Sam Neua à Monsieur le Délégué du Directeur des Douanes et Régies* (Paksé, 10 août 1946).

* Ce travail reprend en grande partie notre article «Les émissions et la circulation des taëls d'argent des Douanes et Régies d'Indochine (1943-1945)», publié dans Cahiers Numismatiques, N. 122, dé-

cembre 1994, pp. 50-59 ; nous avons ajouté le second témoignage du colonel Demaison qui nous était parvenu trop tard, et nous avons procédé à quelques modifications mineures. F.T.H.